

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne-Université Lettres

Directeur : Gilles Palsky (Paris 1)

Directrice adjointe : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne-Université)

Compte rendu du conseil de l'EDGP, 7 mai 2020

Le conseil, réuni en visioconférence, commence à 16 heures.

Membres connectés : Albertelli M., Avdeev A., Bernier X., Denis E., Desjardins X., Douillard T., Fournet-Guérin C., Gautier E., Jourdam-Boutin M., Khelifi L., Magrin G., Gomez Mañas A., Mauterle C., Nicolle C., Palsky G., Pedro M., Rosenthal T., Simon L., Zaninetti C., Wackenheim Q.
Membres excusés : Gravari-Barbas M.

Le conseil accueille M. Xavier Bernier, directeur du laboratoire de SU, Médiations, qui prend la place du laboratoire ENEC, dissous. Il accueille également Xavier Desjardins, nommé comme membre observateur de SU. Enfin, les nouveaux représentants élus des doctorants, titulaires et suppléants, sont présents à cette réunion.

1) Organisation du concours d'allocations doctorales pour Sorbonne Université et pour Paris 1

La direction de l'ED, prenant en compte la situation sanitaire et les contraintes de calendrier, souhaite proposer à la discussion et au vote une nouvelle procédure, exceptionnelle, en ce qui concerne l'attribution des contrats doctoraux de 2020.

G. Palsky en précise les principaux points :

- Un concours commun à P1 et SU
- Une procédure qui se fonde uniquement sur l'évaluation des dossiers des candidats
- Envoi des dossiers de tous les candidats, sous forme électronique, à tous les membres du jury
- Période d'évaluation des dossiers par le jury (durée à déterminer)
- Un vote électronique début juillet, chaque membre du jury désignant 5 noms pour P1 et un nom pour SU
- Eventuellement un second vote, s'il faut départager des ex-aequo

Plusieurs membres du conseil (L. Simon, E. Gautier, G. Magrin) regrettent qu'il ne puisse y avoir de défense orale du projet. L. Simon souligne également que pour certains candidats, une évaluation directe est difficile, et l'expertise de membres du jury plus spécialisés sur un sujet est souvent nécessaire. E. Gautier suggère d'ajouter à la procédure un temps de discussion des membres du jury, par visioconférence. L. Simon souhaite que les candidats puissent éventuellement adresser au jury une présentation enregistrée. On envisage également un report possible du jury en septembre.

G. Palsky et C. Fournet-Guérin souhaitent maintenir leur calendrier, afin de fournir au plus tôt les noms des lauréats du concours à l'UFR, qui doit déterminer leur service (mission d'enseignement). Par ailleurs, un jury en septembre obligerait à 2 jurys, l'un pour SU en juillet et l'autre pour P1 en septembre. Enfin, beaucoup de choses sont déjà reportées en septembre, sans grande certitude sur la situation sanitaire à ce moment. La direction de l'ED ne souhaite pas ajouter une procédure de présentation orale enregistrée par les candidats, afin de ne pas introduire d'inégalité entre eux, suivant leur accès plus ou moins aisé aux moyens techniques nécessaires. La proposition d'une réunion du jury par visioconférence paraît quant à elle tout à fait judicieuse. Cette réunion sera ajoutée à la procédure. Une discussion complémentaire porte sur le calendrier, et la date limite de dépôt des dossiers par les candidats de Paris 1 est fixée au 19 juin.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne-Université Lettres

Directeur : Gilles Palsky (Paris 1)

Directrice adjointe : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne-Université)

G. Palsky demande un vote sur la procédure proposée (celle décrite ci-dessus, à laquelle s'ajoute donc une réunion du jury en visioconférence, préalable au vote électronique)

Membres titulaires présents : 14

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 6

La procédure exceptionnelle est adoptée. Elle sera affichée sur le site de l'ED, et tous les DR en seront informés.

2) Demandes des doctorants en ce qui concerne les aménagements de l'année 2019-2020.

G. Palsky indique que les collectifs de doctorants lui ont fait parvenir leurs plateformes de propositions et de revendications. Il laisse la parole sur ce point à M. Albertelli, élue titulaire des doctorants de l'EDGP.

M. Albertelli présente tout d'abord les résultats d'une enquête relative à l'impact du confinement sur les doctorants de l'EDGP. L'enquête a fait l'objet d'une large participation (113 réponses). Il en ressort qu'une moitié des doctorants interrogés considère que l'impact du confinement sur leur travail a été négatif : report de soutenance, annulation ou report de mission de terrain, de communication, d'atelier de formation doctorale, conditions moins bonnes pour rédiger.

Il en résulte diverses attentes et demandes :

Une clarification des mesures prises pour les doctorants qui n'ont pas pu ou ne pourront pas soutenir, et notamment le non-paiement d'une éventuelle réinscription.

Un allongement du financement des contrats doctoraux

Une Aides sociales pour les doctorants non-boursiers

Une prise en compte par les jurys de thèse et l'Ecole Doctorale de l'impact du confinement sur la réalisation de la thèse

Un assouplissement des conditions de réinscription à l'Ecole Doctorale

C. Zaninetti rappelle qu'une partie des demandes n'est pas du ressort de l'ED. L'ED n'a pas la main sur le paiement des droits d'inscription/réinscription, les contrats doctoraux, gérés par les universités ou des organismes extérieurs. En revanche, l'ED s'efforcera de reproposer les ateliers de formation doctorale, dès que cela sera possible compte tenu de la situation sanitaire, et bien entendu avec l'accord des formateurs.

G. Palsky intervient dans le même sens. S'agissant des contrats doctoraux de Paris 1, une réunion du collège des écoles doctorales a apporté un début de réponse : le VP J.-L. Chappey a indiqué que le renouvellement des CD ne pourrait être automatique pour tous les doctorants. Il sera probablement soumis à la constitution d'un dossier de demande et à l'examen de la demande par une commission. L'autorisation de soutenir début 2021 sans réinscription est également du ressort des universités. Pour ce qui concerne l'ED, elle acceptera d'étendre la durée relative aux obligations du parcours doctoral (de 3 ans à une 4^e année). Pour les doctorants de P1, l'ED s'engage à accorder automatiquement, sous condition de l'envoi d'un dossier, la réinscription ou réinscription dérogatoire, de la 2^e à la 6^e année. Pour ceux de SU, le même engagement ne peut être pris, car l'ED ne fait que donner un avis sur les dérogations, soumises ensuite à une autre commission.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne-Université Lettres

Directeur : Gilles Palsky (Paris 1)

Directrice adjointe : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne-Université)

En ce qui concerne les aides sociales, les universités ont mis en place des systèmes d'aides d'urgence (aide sociale et aide à la connexion).

<http://www.sorbonne-universite.fr/offre-de-formation/vie-etudiante/bourses-et-aides>

<http://www.pantheonsorbonne.fr/actualite/paris-1-pantheon-sorbonne-aide-ses-etudiants-en-difficulte>

E. Gautier intervient pour proposer une motion d'appui aux demandes des étudiants, qui sera envoyée aux DR et aux VP des deux universités. Le texte de la motion est esquissé en réunion (NB : corrigé et complété quelques jours après). Le texte est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Texte définitif de la motion :

Le Conseil de l'Ecole Doctorale de Géographie de Paris, réuni le 7 mai 2020, appuie fortement la demande des doctorant.e.s de prolongation de la durée des contrats doctoraux. En effet, leur recherche a été retardée par l'impossibilité d'accéder aux différents lieux de travail, tels que les bibliothèques et les laboratoires de recherche. Par ailleurs, les thèses préparées à l'Ecole Doctorale de géographie de Paris reposent plus particulièrement sur des analyses de terrains, parfois lointains. Les missions sur le terrain ont été annulées et se trouvent repoussées de plusieurs mois. Il est indispensable d'accorder des prolongations pour pallier ces difficultés exceptionnelles. L'EDGP soutient également la possibilité de report des soutenances de thèse jusqu'en mars 2021, sans paiement des frais de réinscription.

Le Conseil de l'ED de Géographie

La séance est levée vers 18 h.